



Charte pour l'accès aux droits et au dialogue civil pour TOUS les citoyens européens

Les citoyens de l'Union européenne tendent à bouger et à s'installer davantage dans un autre Etat membre que leur pays d'origine. La population européenne croît en diversité. 2013 sera l'Année européenne du Citoyen, célébrant ainsi le vingtième anniversaire de l'établissement de la citoyenneté européenne par le Traité de Maastricht. Cependant, la participation de ces « migrants intra-communautaires » à la vie démocratique de leur pays de résidence demeure encore dramatiquement faible.

C'est pourquoi, cette charte milite pour une citoyenneté active pour tous et entend promouvoir la capacité d'action des citoyens, ainsi que des principaux acteurs du processus décisionnel. Parce qu'une citoyenneté active est un processus qui doit venir à la fois des citoyens et des institutions, nous incluons les autorités locales dans la promotion de celle-ci. Et comme nous pensons que la citoyenneté européenne recouvre bien plus que la libre circulation et un assortiment de droits formels, nous souhaitons promouvoir une citoyenneté active dans tous les dimensions de la participation. Dans ce sens, nous pensons également que la participation ne peut être réduite à la participation électorale mais touche au contraire toutes les actions qu'un individu entreprend au sein de la société dans laquelle il/elle vit.

NOUS RECONNAISSONS QUE:

- › **La participation** des citoyens européens résidant dans un autre Etat membre à la vie démocratique locale de leur pays d'accueil **renforce leur intégration**.
- › Beaucoup de citoyens européens rencontrent encore **des obstacles** à l'exercice de leurs droits électoraux et d'une citoyenneté active dans leur pays d'accueil.
- › Les citoyens européens résidant dans un autre Etat membre, les autorités nationales et la société d'accueil souffrent souvent d'un **manque d'information** important sur les droits politiques et sociaux de ces « migrants intra-communautaires ».
- › Le rôle des associations de migrants intra-européens est essentiel dans le **développement du dialogue civil, le renforcement du dynamisme démocratique local et la promotion des droits fondamentaux**.
- › Une **sécurité socio-économique** doit être considérée comme l'une des conditions essentielles à la participation politique et citoyenne.



Nous nous engageons à contribuer à l'élimination des obstacles entravant l'exercice d'une citoyenneté active pour tous les citoyens européens résidant dans un autre Etat membre que leur pays d'origine en :

- › Promouvant l'idée d'une citoyenneté européenne comme le cadre commun d'une citoyenneté active.
- › Encourageant les Etats membres d'accueil et d'origine à travailler ensemble pour promouvoir la citoyenneté active de leurs « citoyens partagés ».
- › Encourageant les citoyens européens à utiliser leurs droits électoraux lors des élections locales et européennes dans leur pays de résidence et en promouvant l'ouverture des processus démocratiques locaux à tous les citoyens.
- › Participant à la réduction des lourdeurs administratives ou légales entravant l'exercice des droits électoraux, par l'établissement de procédures rapides et transparentes pour l'inscription des citoyens européens sur les listes des électeurs.
- › Donnant l'opportunité à des citoyens européens de jouer un rôle actif au sein des partis politiques locaux et de renforcer leur présence au sein des collectivités localement élues.
- › Supprimant tous les obstacles que les citoyens européens doivent surmonter pour s'engager auprès des syndicats, associations de la société civile et services publics de leur société d'accueil.
- › Donnant l'opportunité aux citoyens européens de s'engager activement dans la vie démocratique et collective de leur pays de résidence, tant au niveau local, national, qu'europpéen.
- › Incluant les citoyens européens dans les structures et processus décisionnels.
- › Soutenant les partenariats et coopérations avec les communautés de migrants et en leur permettant de s'exprimer et d'informer leurs membres sur l'exercice effectif de leurs droits et devoirs liés à la citoyenneté européenne, participant par là à la création d'un sentiment d'appartenance à une société basée sur la diversité.
- › Informant le grand public sur les chances qu'offre une citoyenneté active des tous les citoyens européens dans leur pays de résidence.
- › Promouvant le rôle de l'économie sociale dans l'intégration socio-économique des migrants et en reliant celui-ci à un engagement citoyen dans le pays de résidence.